



Forum Forestier Africain

Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

Services de consultation

Sur

Le renforcement des capacités des acteurs pour la production et le commerce de
gommés et résines en Afrique

Février 2019

1. INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. AFF a pour objectif de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à une analyse, à un plaidoyer et à des conseils indépendants et objectifs sur des questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et des ressources forestières en Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'équité entre genre et du développement économique et social. L'AFF cherche à promouvoir, par l'ensemble de ses programmes et activités, l'autonomisation des groupes marginalisés, en particulier des femmes, qui restent vulnérables aux effets du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte dans le secteur forestier.

2. CONTEXTE DE LA TACHE DE CONSULTATION

Les forêts et les arbres fournissent des biens et des services qui constituent des atouts essentiels pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Les contributions des forêts à l'adaptation au changement climatique sont d'une importance cruciale pour les écosystèmes des zones arides africaines, confrontés à de nombreux défis liés au climat, notamment une sécheresse récurrente, des régimes de précipitations irréguliers et maigres qui ont une incidence négative sur les moyens de subsistance des communautés dépendantes. En fait, les communautés des zones arides sont caractérisées comme les plus pauvres et les plus vulnérables du continent, fréquemment exposées aux conflits liés à des ressources limitées ainsi qu'à l'insécurité alimentaire des ménages. Il est donc prudent de promouvoir d'autres options de subsistance, par exemple, par le biais de la diversification, en tant que stratégie d'adaptation visant à améliorer la résilience de ces populations sensibles au climat. L'exploitation durable et le commerce des produits forestiers non ligneux sont largement documentés pour leur contribution aux moyens de subsistance des communautés locales.

Les forêts sèches sont dotées d'une riche diversité d'essences ligneuses, dont beaucoup sont connues pour produire une variété de produits forestiers non ligneux tels que des gommages et des résines commerciales. L'exploitation et le commerce de gommages et de résines ont fortement émergé en tant que stratégie de soutien aux moyens de subsistance et de résilience au changement climatique pour les communautés des zones arides africaines. Différents types d'*Acacia*, *Boswellia*, *Commiphora*, *Senegalia*, *Vachelia* et d'autres espèces ligneuses exsudant les gommages et les résines (gomme arabique, encens, myrrhe et hagar) sont exploités dans de nombreux pays où ils sont utilisés à diverses fins domestiques. Ils sont commercialisés localement et font également partie d'un commerce transfrontalier, contribuant ainsi à de nombreuses valeurs socio-économiques, culturelles et médicinales, en plus d'importantes fonctions environnementales des arbres. Cependant, dans de nombreux pays africains, la production de gommages et de résines s'est avérée très inférieure au potentiel existant. En outre, les producteurs de gommages résines ne sont généralement pas incités économiquement à gérer les forêts sèches de manière responsable en raison des prix peu élevés qu'ils perçoivent par rapport aux autres acteurs de la chaîne de valeur.

Des études préliminaires sur l'analyse de la chaîne de valeur des gommés résines dans des pays sélectionnés mettent en évidence le rôle actif des femmes et des jeunes en tant que principaux acteurs producteurs. Les marchés et les chaînes de valeur sous-développés, ainsi que le manque de capital financier et de compétences techniques sont les principales contraintes du secteur des gommés et résines.

Des études antérieures menées dans certains principaux pays producteurs tels que le Tchad, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et le Soudan ont mis en évidence certaines préoccupations liées au développement du secteur des gommés et résines, notamment: capacités techniques et compétences commerciales insuffisantes chez les acteurs pour des gains d'efficacité dans les chaînes de valeur; manque de soutien financier; absence de mécanismes pour améliorer la capacité des acteurs à développer des projets bancaables; absence ou faible collaboration et mise en réseau des investisseurs du secteur privé et / ou des institutions de microfinance pour fournir des fonds de démarrage; et la faible capacité organisationnelle des groupes de collecteurs pour favoriser la coopération et la coordination dans la collecte de gommés et de résines ainsi que dans le commerce de leurs produits. En outre, les enseignements tirés d'études antérieures du Forum Forestier Africain sur les produits forestiers, y compris les produits non ligneux, soulignent également la nécessité urgente de développer des technologies à valeur ajoutée, d'identifier et d'employer des stratégies de marketing appropriées, de renforcer les capacités requises, d'instituer des procédures / cadres juridiques de soutien, d'évaluer de façon appropriée le potentiel de ressources existant et des conditions du marché.

Si ces problèmes sont correctement traités, il est prévu que les producteurs individuels, et par extension les pays producteurs, obtiendront de meilleurs prix pour leurs produits. L'amélioration des prix augmentera alors la valeur des forêts sèches dans lesquelles ces produits sont récoltés, et susciteront certainement l'intérêt pour leur conservation et par conséquent renforceront leur résilience face, par exemple, aux effets néfastes du changement climatique.

C'est dans ce contexte que AFF a l'intention d'étendre ses travaux sur diverses questions liées aux gommés et aux résines, y compris l'analyse de la chaîne de valeur dans certains pays ayant des forêts sèches. Le but de ces interventions est de promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces de valeur ajoutée, d'améliorer les conditions de renforcement de la résilience au changement climatique pour les communautés dépendantes de ces produits, en améliorant leurs options de subsistance ainsi que les revenus nationaux et les opportunités d'emplois pour les acteurs et les pays producteurs. Cela correspond également à la volonté de la Commission de l'Union africaine, telle qu'elle a été communiquée à AFF, d'examiner les moyens par lesquels les femmes et les groupes marginalisés de la chaîne de valeur de la gomme et des résines peuvent être autonomisés afin d'améliorer leurs moyens de subsistance.

3. JUSTIFICATION ET BUT DU TRAVAIL

Le Forum Forestier Africain, dans son plan de travail annuel 2019 pour le programme « Les forêts africaines, les peuples et le changement climatique », recrute une institution africaine réputée dans le domaine des gommés et des résines qui, conjointement avec AFF, va recruter et superviser des consultants nationaux pour mener des études qui devraient générer des connaissances sur l'état de la production et du commerce des gommés et des résines sur le continent.

4. TACHES SPECIFIQUES A SUPERVISER PAR L'INSTITUTION PRINCIPALE SELECTIONNEE :

Sous la supervision de l'institution principale, les consultants recrutés conjointement seront chargés des tâches suivantes :

- (i) Harmoniser les méthodes d'étude pour faciliter la comparaison des résultats entre les pays sélectionnés ;
- (ii) Evaluer les principaux acteurs et leur rôle dans la production et le commerce de gommés et de résines ;
- (iii) Identifier et donner le profil des types de gommés et de résines exploitées / commercialisées par chacune des catégories d'acteurs en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes ;
- (iv) Créer et mettre à jour des bases de données d'acteurs impliqués dans les gommés et les résines, puis établir un lien avec les bases de données AFF et NGARA.
- (v) Effectuer des observations directes pour vérifier les informations sur la base de ressources, mettre à jour les cartes existantes et estimer le potentiel de production de gommés et de résines ;
- (vi) Entreprendre une analyse de la chaîne de valeur des gommés et des résines au niveau des pays, et évaluer leur marketing et leur commerce ;
- (vii) Entreprendre une évaluation des besoins en formation des acteurs des gommés et des résines et, à partir des lacunes identifiées, mettre à jour le programme de formation et les manuels existants ;
- (viii) Procéder à un examen des politiques nationales et des cadres institutionnels existants concernant les gommés et les résines ;

5. PRODUITS A LIVRER PAR LA PRINCIPALE INSTITUTION

La principale institution devra fournir les documents suivants à la fin de la période de consultation:

- (i) Un rapport de synthèse d'environ 40 pages contenant les principales conclusions des rapports de pays sélectionnés ;
- (ii) Les rapports finaux de chaque consultant, chacun d'une quarantaine de pages environ, contenant des informations sur les points (ii) à (viii) de la section 4 ci-dessus ;
- (iii) Un article de journal basé sur le rapport de chaque consultant et un autre sur le rapport de synthèse, tous finalisés conjointement avec le personnel compétent du secrétariat de l'AFF.

6. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES

L'institution intéressée doit posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- (i) Être une organisation renommée et officiellement enregistrée avec une expérience de travail confirmée sur les gommés et les résines en Afrique ;
- (ii) Entretenir des relations de travail étroites et bien documentées avec les acteurs, institutions et pays producteurs de gommés et de résines ;
- (iii) Avoir de bonnes bases et de l'expérience en matière de sécurisation et de gestion de projets liés sur la chaîne de valeur et l'analyse économique de produits forestiers, avec une attention particulière pour les gommés et les résines,
- (iv) Démontrer de bonnes capacités de réseautage et de partenariat.

7. EXIGENCES POUR LA CANDIDATURE

Le demandeur doit soumettre les documents suivants :

- (i) Lettre de motivation indiquant comment les exigences ci-dessus sont satisfaites ;
- (ii) Une brève proposition / note conceptuelle contenant :
 - (a) Toute interaction antérieure avec le Forum Forestier Africain ;
 - (b) Les pays potentiels à sélectionner pour l'étude et leurs critères de sélection ;
 - (c) Comment les études seront mises en œuvre et coordonnées par l'institution ;
- (iii) Présentation synthétique de l'organisation.

8. DURÉE

Les travaux, y compris les travaux sur le terrain et les rapports des consultants nationaux, devraient s'effectuer sur une période de deux homme-mois, répartis sur une période de quatre mois calendaires.

9. DELAIS

- (i) Les candidatures doivent être reçues par le secrétariat de l'AFF avant le 18 février 2019.
- (ii) L'institution retenue sera informée autour du 25 février 2019.
- (iii) L'institution sélectionnée ainsi que l'AFF recruteront des consultants nationaux au plus tard le 4 mars.

10. COMMENT POSTULER

Toutes les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique avec l'objet: "Consultation No: 02-115 **“Renforcement des capacités des acteurs pour la production et le commerce de gommés et résines en Afrique”** à Dr. Marie Louise Avana-Tientcheu et Dr. Vincent O. Oeba du Secrétariat de l'AFF à travers les adresses courrielles: m.avana@cgiar.org et v.oeba@cgiar.org, avec copie à exec.sec@afforum.org.